Date de rédaction : Avril 2026
Date de la dernière mise à jour :

PROFIL DE POSTE

I- DESCRIPTION DU POSTE	
INTITULE DU POSTE	Chargé de mission habitat
Grade	Attaché territorial
Nom de l'agent	

II- RESPONSABLE HIERARCHIQUE ET RELATIONS FONCTIONNELLES	
Responsable hiérarchique	Responsable pôle habitat et renouvellement urbain
Relations fonctionnelles internes	Tous les services
Relations fonctionnelles externes	Communes membres et leurs élus, collectivités locales et services de l'Etat. Partenaires institutionnels publics et privés.
Encadrement oui ❒ non X	Si oui nombre d'agents encadrés :

III- DESCRIPTION DES MISSIONS

Missions principales

1. Animer et coordonner le PLH en appui du responsable de pôle

- Coordonner l'ensemble du processus du PLH en lien avec les services de l'agglomération, les communes et les partenaires institutionnels et veiller à la cohérence avec les documents de planification opposables,
- Participer à la rédaction de l'ensemble des documents qui compose le PLH du diagnostic jusqu'au programme d'actions,
- Piloter des études thématiques,
- Organiser et animer les différentes instances de gouvernance (comités de pilotage, groupes de travail thématiques),
- Suivi et évaluations des actions.

2. Participer à la lutte contre l'habitat indigne et dégradé

- Contribuer à la stratégie d'intervention de l'agglomération en matière d'habitat privé,
- Concourir au repérage et au traitement des situations problématiques sur le territoire en lien avec l'outil de veille et d'observation des copropriétés, (VOC)
- Piloter les études en matière d'amélioration de l'habitat,

- Coordonner des actions et de dispositifs opérationnels comme l'accompagnement et la prévention lors de la création de nouvelles copropriétés.

3. Piloter les projets de sédentarisation des gens du voyage

- Suivre et coordonner les projets d'habitat adapté en lien avec les communes concernées,
- Assurer le suivi du volet aménagement avec le chargé de mission habitat et renouvellement urbain,
- Piloter les Maitrises d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS),
- Mette en place les procédures administratives et financières,
- Animer les partenariats à mobiliser autour des projets.

4. Piloter le prestataire en charge de la gestion des aires d'accueil et conduire les démarches d'expulsion des occupations illicites

- Assurer le suivi des missions du prestataire qui gère les aires d'accueil des gens du voyage existantes,
- Suivre la bonne exécution des travaux en lien avec la direction des bâtiments,
- Suivre les procédures d'expulsion d'occupations illicites de gens du voyage sur les fonciers de l'agglomération en lien avec les services des préfectures.

Missions générales :

- Participer et contribuer à toute démarche « stratégique » portée par la direction (schémas départementaux d'accueil et d'habitat des gens du voyage, SDRIF-E, SCOT, SRHH…),
- Rédiger les documents supports (éléments de langage, notes problématisées, comptes-rendus) pour les élus et la direction,
- Représenter la collectivité dans les différences instances partenariales,
- Rédaction des délibérations,
- Préparer et participer aux commissions d'élus,
- Participer à l'élaboration du budget du pôle.

	• Déplacements fréquents sur le territoire de l'agglomération • Environnement de travail
Durée hebdomadaire	35 heures ❒ 37 heures ❒ 39 heures ☒
Horaires de travail	Du lundi au jeudi : de 08h30 à 12h30 / de 13h30 à 17h30 Vendredi : de 08h30 à 12h30 / de 13h30 à 16h30

Nom et signature du directeur : ***Nom et signature du titulaire du poste***

Visa DRH :